LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE FRANCE

LES PARCOURS

Généralités

Concours de recrutement et affectation :

L’admission en section est conditionnée très généralement par la réussite à un concours sur le plan sportif et l’appréciation du dossier scolaire par le chef d’établissement. (Un mauvais dossier scolaire est très souvent un critère de refus quel que soit le niveau sportif)
Pour les jeunes qui sont en dehors de la zone de recrutement de l’établissement, une dérogation à la carte scolaire devra être délivrée par l’inspection académique du département concerné.

Différents niveaux de sections sportives et différents types de parcours :

Le dispositif propose différents types de sections (AT, PPF) avec des parcours individualisés.
La classification **Animation de Territoire (AT)** et **Projet de Performance Fédéral (PPF)** est liée à des cahiers des charges portant sur les normes d’entraînements, le niveau de jeu, la qualification de l’encadrement, etc.

Chacune des sections sportives est évaluée et labélisée annuellement par la FFF par rapport aux critères définis dans le cahier des charges.

Le parcours de chacun dépend de plusieurs facteurs tel que :

- Le lieu d’habitation par rapport à l’implantation des sections (AT, et PPF)
- Le niveau de jeu (intelligence de jeu, technique, mental)
- Le projet sportif
- L’engagement
- Etc.

Les pôles espoirs, les sections sportives élite des clubs professionnels, les centres de formation des clubs professionnels s’intègrent parfaitement dans les offres de parcours, notamment pour les meilleurs joueurs et joueuses des catégories concernées.
Les tableaux suivant pour les filles et garçons illustrent les différents parcours possibles avec des chemins préférentiels mais pas exclusifs pour aller vers le haut niveau.

Ci-dessous, découvrez
les parcours garçons et filles

Garçons (football, Futsal, arbitrage)

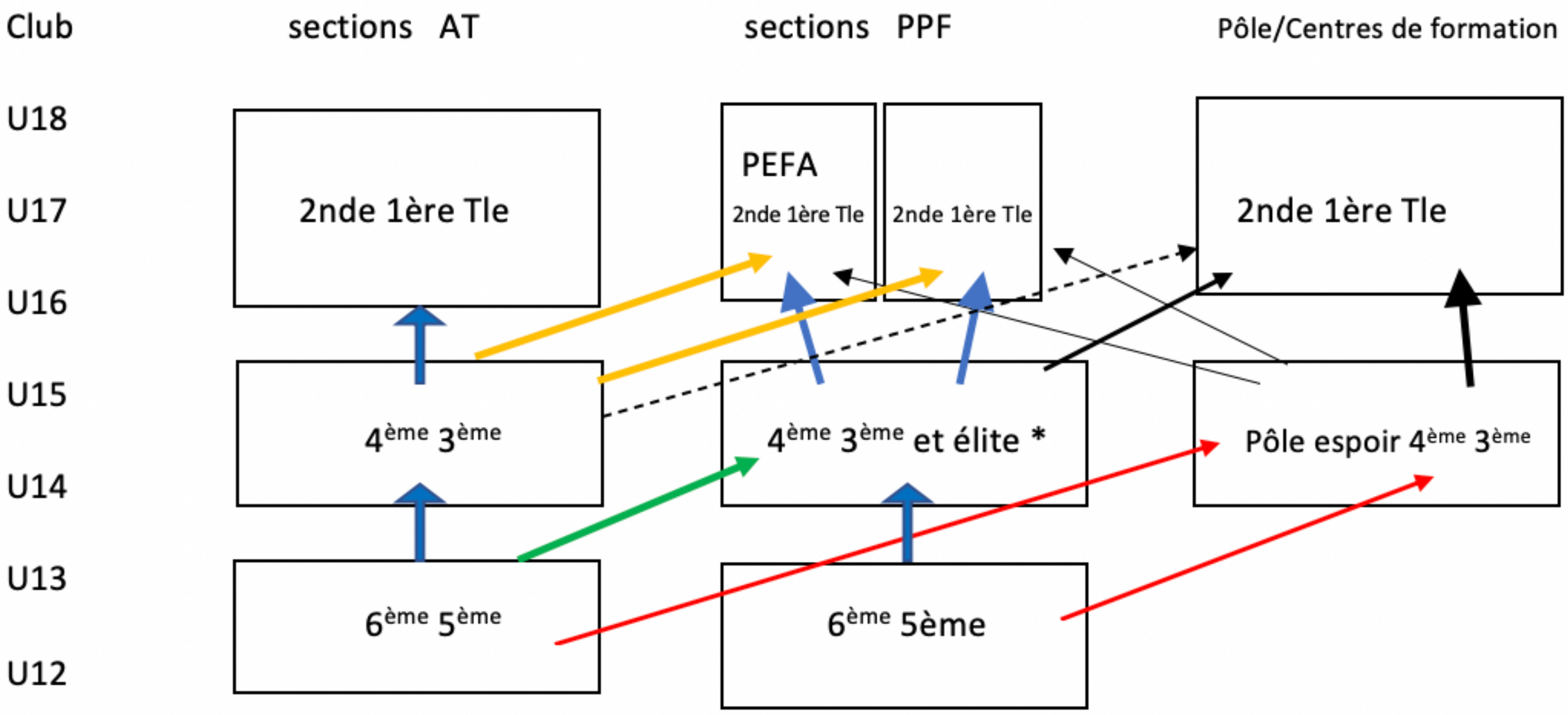

Grille de lecture :

Un élève de 5ème de section Animation du Territoire peut suivre son cursus en 4ème et 3ème dans son établissement (flèche bleue)
OU il peut tenter d'intégrer une 4ème dans une section type PPF (flèche verte)
OU il peut passer le concours du Pôle (flèche rouge).

En fonction de son niveau, sa motivation et son projet pour aller vers un meilleur niveau de pratique.

De la même manière, un élève en 5ème de section PPF peut suivre son cursus en 4ème et 3ème dans son établissement (flèche bleue)
OU il peut passer le concours du Pôle (flèche rouge).

De la même manière, un élève de 3ème en section AT peut suivre son cursus en seconde dans un établissement qui propose une section AT (flèche bleue)
OU tenter d'intégrer un cursus de seconde en section PEFA ou PPF (flèche jaune)

Un élève de 3ème en section PPF ou élite peut tenter de suivre son cursus en seconde dans un établissement qui propose une section PEFA ou PPF (flèche bleue)

Un élève de 3ème qui sort du Pôle Espoirs peut tenter d'intégrer une seconde en section PPF ou en section de centre de formation (flèche noire)

Filles (1)

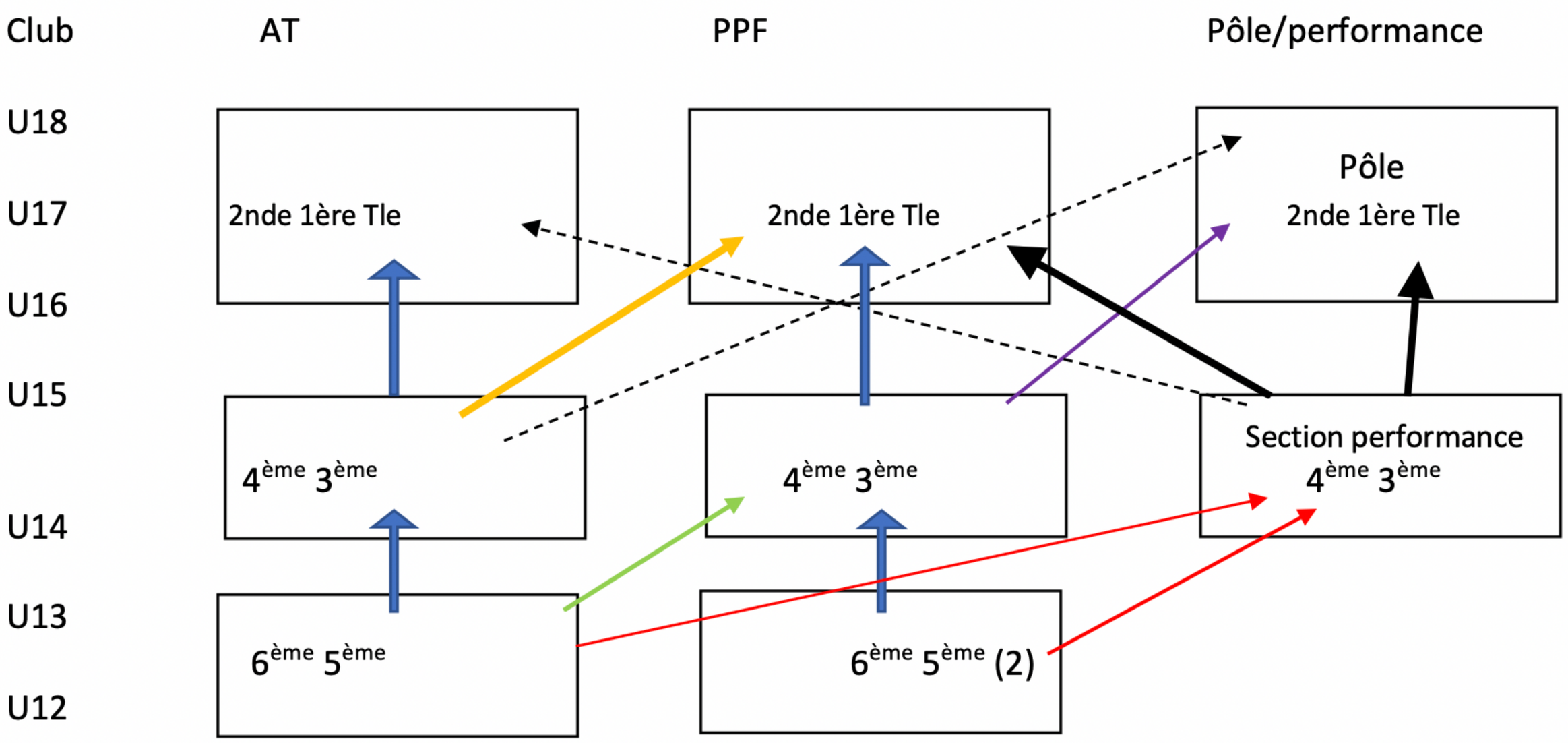

(1) Parcours spécifique féminin, au collège les joueuses peuvent aussi intégrer le dispositif des garçons en mixité

(2) L'essentiel des sections PPF propose uniquement des 4ème et 3ème avec internat possible

Grille de lecture :

Une élève de 5ème de section Animation du Territoire peut suivre son cursus en 4ème et 3ème dans son établissement (flèche bleue)
OU elle peut tenter d'intégrer une 4ème dans une section type PPF (flèche verte)
OU elle tenter d'intégrer une 4ème de section performance (flèche rouge).

En fonction de son niveau, sa motivation et son projet pour aller vers un meilleur niveau de pratique.

De la même manière, une élève en 5ème de section PPF peut suivre son cursus en 4ème et 3ème dans son établissement (flèche bleue)
OU elle peut tenter d'intégrer une 4ème de section performance (flèche rouge).

De la même manière, une élève de 3ème en section AT peut suivre son cursus en seconde dans un établissement qui propose une section AT (flèche bleue)
OU tenter d'intégrer un cursus de seconde PPF (flèche jaune)

Une élève de 3ème en section PPF peut tenter de suivre son cursus en seconde dans un établissement qui propose une section PPF (flèche bleue)
OU tenter le concours du Pôle Espoirs (flèche violette)